

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-712268

173346



Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4575 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre : Ret

Nom & Prénom : TALEB Abdellatif

Date de naissance : 09-09-61

Adresse : Bloc 2 N°106 Hay ELFATH Ait Melloul

Tél. : 06 66 93 77 79 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Abdellatif TIBARY
324, Av. Hassan II Ait Melloul
Tél. : 05 25 00 14 84

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : TALEB Abdellatif Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Cervicale

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

24/01/2023



Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24/07/23			450,00	INP : 1111111111111111 Dr. Abdiellatif TIBARY ICE : 002405852000083 INPE : 041004045 TPA : 49806904

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE LA SANTE Dr. Meriyem ZAZ-EL IDRISI Route Biougra Ait Melloul Tél : 05 28 24 55	24/07/23	300,00

0420386

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES					
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.					
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.					
SOINS DENTAIRES		Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
					COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
					MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
					DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
					FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
ODF PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
		H 25533412 00000000 00000000 35533411	21433552 00000000 00000000 11433553	G B	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>			
		DATE DU DEVIS <input type="text"/>			
		DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>			
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS					
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION					

Dr. Abdellatif TIBARY
MEDECINE GENERALE

Diplômé de la faculté de médecine CASABLANCA
Ancien médecin-chef de la santé publique

Imm. 324 Av. Hassan II (Route de Tiznit) Ait Melloul
Tél. : 05 25 00 14 84
INP 041004045

الدكتور عبد اللطيف تباري

الطب العام

خريج كلية الطب بالدار البيضاء
طبيب رئيسي سابق بوزارة الصحة العمومية

عماره رقم 324 مجمع الحسن الثاني
أيت ملول (طريق تزنيت) جانب مقهى لخخاص
الهاتف : 05 25 00 14 84

Ait Melloul le : 24.07.2023 : ايت ملول في :

TALEB Abdellatif

Note d'Honoraires

Consultation : 150,00 Dh.

Echographie : /

E.C.G : /

Autres : /

Total : 150,00 Dh.

Signature :

Dr. Abdellatif TIBARY
ICE : 092405852000083
INP : 041004045
TP : 49806904

Dr. Abdellatif TIBARY
MEDECINE GENERALE

Diplômé de la faculté de médecine CASABLANCA
Ancien médecin-chef de la santé publique

Echographie Générale
Certificat médical pour l'obtention ou
renouvellement du Permis de conduire

الدكتور عبد اللطيف تباري
الطب العام

خريج كلية الطب بالدار البيضاء
طبيب رئيسي سابق بوزارة الصحة العمومية

التشخيص العام بالصدى
الفحص الطبي للحصول أو تجديد رخصة القيادة

Ait Melloul le : 24/07/093
أيت ملول في :

TALEB ABDELMAJD

95,00

1) ILL
1 - 0 - 0 x 1 2



131,50

2) Medizap 2,5 mg
95,00
0 - 0 - 0 x 1 1



99,00

3) Relaxi 37,5 mg
0 - 1 - 0 x 1 1



307,50

PHARMACIE LA SANTE
Dr. Meriem ZAZ-EL IDRISI
Route Biougra Ait Melloul
Tél. : 05 25 00 14 84

د. عبد اللطيف تباري
Dr. Abdellatif TIBARY
324, Av. Hassan II Ait Melloul
Tél. : 05 25 00 14 84

30 قرصا

LOT : 064
PER : AUT 2025
PPV : 113 DH 50



عماره رقم 324 موح الحسن الثاني - أيت ملول (طريق تزنيت) جانب مقهى تخصص
Imm. 324 Av. Hassan II (Route de Tiznit) Ait Melloul / Tél. : 05 25 00 14 84
ICE : 002405852000083 - INPE : 041004045 - TP : 49806904